

09 Février 2002 - SOCIETE



## **SOCIAL. Une loi permet désormais de porter plainte contre le harcèlement moral dans l'entreprise.**

### **Dix ans de harcèlement**

au travail

Huguette-Marie Garcia est ingénieur en informatique, déléguée CGT. Un engagement qui déplaît à la direction de son entreprise. Récit de dix années de discriminations et de pressions destinées à la faire craquer.

Toulouse,

Correspondant régional.

" Eux se fichent qu'une mère soit conduite à s'isoler pour ne pas pleurer devant ses enfants. " Eux, ce sont ceux qui harcèlent Huguette-Marie Garcia sur son lieu de travail. " Des lâches qui sont prêts à piétiner la moindre valeur humaine, la moindre conviction, pour de l'argent et ce qu'ils estiment être de leur intérêt ", lance-t-elle avec sévérité. Ingénieur à Toulouse dans une société de service informatique appartenant actuellement au groupe Schlumberger-SEMA, elle décide de dénoncer à visage découvert, " pour sauvegarder [son] honneur ", tout à la fois la discrimination professionnelle et le harcèlement moral dont elle s'estime victime de la part de chefs hiérarchiques. Aujourd'hui en arrêt maladie (" ils ont réussi à me faire craquer, car je ne suis pas inhumaine "), cela fait dix ans maintenant que cette mère de famille, âgée de quarante-deux ans et qui élève seule ses deux enfants, se bat pour faire respecter ses droits élémentaires au travail et sa dignité de femme salariée. Dix ans de luttes, d'espoir, de découragement aussi face à tant de mauvaise foi, qui ont endurci son caractère.

Tout débute en 1992, lorsque Huguette-Marie est élue déléguée du personnel CGT puis désignée déléguée syndicale. La hiérarchie de l'entreprise, à l'époque SEMA Group, s'acharne alors contre la jeune femme ingénieur. Les blocages imposés de carrière et de salaire depuis cette année là - excepté une maigre revalorisation de 300 francs bruts mensuel en 1998 pour son passage à l'échelon cadre - se doublent d'un harcèlement moral persistant pour " faire craquer " la femme salariée et pousser la militante à la démission de l'entreprise. " Laisse tomber tes mandats et tu auras des promotions, tout se négocie ", lui assène-t-on régulièrement depuis dix ans. Plus

menaçant : " On te trouvera bien une faute professionnelle, la porte est grande ouverte vers la sortie. " Après treize ans d'ancienneté, elle stagne à 14 000 francs de salaire brut, toutes primes comprises, alors que les collègues embauchés à l'époque dans les mêmes conditions perçoivent aujourd'hui de 22 000 à 27 000 francs mensuels. " C'est toute notre dignité de salariés qui en prend un coup, témoigne-t-elle, ils nous poussent à avoir honte de tout, à douter de nos capacités professionnelles. " Alors que des embauches sont effectuées dans l'entreprise, l'informaticienne se voit reléguée " au placard " avec des périodes de six mois à un an sans attribution de poste de travail.

Huguette-Marie Garcia ne baisse pas pour autant les bras. Elle pense à ses enfants, à son avenir professionnel. Dès 1993 elle s'inscrit aux cours du soir du Centre national des arts et métiers, et obtient trois années plus tard, après de longues soirées d'études, l'équivalent d'une maîtrise en informatique que l'entreprise ne veut pas reconnaître. L'accès à un poste correspondant à sa formation, ainsi qu'une demande de rattrapage de qualification et de salaire, lui sont refusés. Excédée, elle tombe malade en 1999. Puis, elle dépose une demande de congé individuel de formation qui est acceptée. Admise à l'ENSEEITH de Toulouse, une grande école de l'Institut national polytechnique, elle en sort en septembre 2001 avec en poche un diplôme de hautes études techniques, spécialisé en méthodes et applications avancées en informatique, accompagné du titre de mastaire. " Personne ne peut imaginer les sacrifices que nous avons consentis, mes enfants et moi-même, pour que je puisse suivre ces études face au refus de toute formation qualifiante à l'intérieur de l'entreprise. Nous ne sommes pas partis en vacances. Heureusement, pendant toute ce temps-là, ma fille aînée s'est occupée de son plus jeune frère. " Retournant en octobre sur le lieu de travail, elle demande la reconnaissance de cette nouvelle formation avec le poste correspondant. Peine perdue. La direction de l'agence toulousaine exige qu'elle apporte plus de preuves professionnelles en lui octroyant une tâche imprécise, sans en définir les contours ni les objectifs. Sans lui donner les moyens matériels de la réaliser. Elle est contrainte de déménager d'un bureau à l'autre, d'un ordinateur à l'autre au gré des disponibilités ou des congés de ses collègues. " La hiérarchie a voulu me mettre en porte à faux, me piéger et m'humilier aux yeux des autres salariés en m'empêchant de réaliser correctement cette tâche. " Le syndicat CGT de l'entreprise, qui révèle d'autres cas de harcèlement moral dans cette importante société de service informatique, note les contradictions flagrantes de la direction dans une lettre transmise à Huguette-Marie le 16 novembre dernier. Il lui est, par exemple, reproché de ne pas bénéficier d'affectation professionnelle dans l'entreprise pour espérer profiter d'une évolution de rémunération. Alors que quelques lignes plus haut, le responsable du site l'informe qu'en raison d'une insuffisance d'activité de l'entreprise, elle est placée comme d'autres en attente d'affectation. " Je vis cela comme une véritable duperie ", se plaint l'ingénieur en informatique. Elle avoue aussi qu'elle ne sait plus trop comment s'en sortir.

Cela fait trois ans qu'elle a porté plainte devant le conseil des prud'hommes pour discrimination et harcèlement. Après de multiples reports d'audience demandés par la direction de l'entreprise, la juge départitrice a demandé une expertise. L'attente, insupportable, va se prolonger encore une année. Un premier signe d'espoir. Le rapport d'expertise a été remis le 16 janvier dernier. Il reconnaît le blocage de carrière subi

depuis dix ans par Huguette-Marie Garcia. Il reste à la justice à se prononcer sur la discrimination et le harcèlement.

Alain Raynal.

---

[ACCUEIL](#) | [DERNIER NUMERO](#) | [ARCHIVES](#) | [RECHERCHE](#)

---

Page réalisée par <http://www.internatif.org/> - Mardi 12 Février 2002